**DECLARATION DU BURKINA FASO A L’EXAMEN DU RAPPORT DE LA FRANCE POUR LE TROISIEME CYCLE DE L’EPU**

*15 janvier 2018*

**Monsieur le Président,**

Ma délégation adresse ses cordiales salutations à la délégation de la France et la remercie pour le rapport dont la substance vient d’être présentée.

Elle la félicite pour les progrès significatifs enregistrés dans plusieurs domaines de promotion et de protection des droits humains depuis le dernier examen, en particulier la ratification des deux protocoles facultatifs se rapportant l’un au Pacte international sur les droits économiques, sociaux et culturels et l’autre à la Convention relative aux droits de l’enfant. Ma délégation apprécie positivement les explications données à la non ratification de certains textes et à l’état actuel de certaines réserves à l’encontre de certains instruments de droits humains. Toutefois, elle exhorte la France à poursuivre sa réflexion en vue de lever toute réserve de nature à réduire l’effectivité des droits humains des personnes concernées.

Beaucoup a aussi été fait en matière de lutte contre les discriminations, de promotion et de protection des droits économiques, sociaux et culturels, de lutte contre la pauvreté, de respect des droits des femmes, des enfants et des personnes handicapées. Par ailleurs, à l’instar de nombreux autres pays à travers le monde, la France a été douloureusement frappée par le terrorisme ces dernières années. Ma délégation se félicite des mesures prises au plan interne pour y faire face, ainsi que le déploiement de troupes françaises dans des opérations internationales de lutte contre ce fléau. Le Burkina Faso invite la France à poursuivre ses efforts dans ce sens, tout en veillant à concilier au mieux la lutte contre le terrorisme et le respect des droits humains.

Pour terminer, la délégation du Burkina Faso souhaite un franc succès à la France pour son EPU.

**Je vous remercie.**